



Enfants qui sont pas bien etabus de gentillesse

Par fute, le 15/03/2009 à 17:23

divorce prononce depuis le 30/09/08 , est t il possible de revenir sur la convention,
1er mes enfants se plaignent de leurs nouvel environnement(de la montagne a la banlieue)
2em je verse une soulte alors que la maison m appartenait depuis 9 ans avant le mariage